

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion rejetée. Le vote suivant porte sur la motion n° 9.

(La motion n° 9, mise aux voix, est rejetée.)

(Vote n° 83)

POUR

Députés

Anawak	Arseneault
Bevilacqua	Callbeck
Crawford	Dingwall
Duhamel	Flis
Gagliano	Gauthier
Grey (Beaver River)	Guarnieri
Harvard	Kindy
LeBlanc (Cap Breton Highlands—Canso)	Lee
MacAulay	MacLaren
MacLellan	Maheu
Manley	Marchi
Marleau	McGuire
Nault	Nunziata
Parent	Peterson
Phinney	Proud
Prud'homme	Speller
Stewart	Vanclief
Walker	Wappel
Wood—37	

CONTRE

Députés

Andre	Atkinson
Attewell	Beatty
Belsher	Bertrand
Bjornson	Blackburn (Jonquière)
Blenkarn	Bourgault
Boyer	Brightwell
Browes	Campbell (Vancouver—Centre)
Cardiff	Chadwick
Champagne (Champlain)	Charest
Chartrand	Clark (Brandon—Souris)
Clifford	Cole
Collins	Cooper
Corbett	Côté
Couture	Danis
Darling	de Cotret
Della Noce	Domm
Dorin	Duplessis
Edwards	Epp
Fee	Feltham
Ferland	Fretz
Friesen	Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine)
Guilbault	Gustafson
Halliday	Harvey (Chicoutimi)
Hawkes	Hicks
Horner	Horning
Hughes	Jacques
James	Jelinek
Koury	Larivée
Layton	Lewis
Littlechild	Loiselle
MacDonald (Rosedale)	MacKay
Malone	Marin
Mayer	McCreath
McDougall (St. Paul's)	McLean
Monteith	Moore
Nicholson	Oberle
Porter	Pronovost
Redway	Reimer
Ricard	Richardson
Robitaille	Saint-Julien
Schneider	Scott (Victoria—Haliburton)
Scott (Hamilton—Wentworth)	Shields

Initiatives ministérielles

Siddon	Sobeski
Soetens	Sparrow
Stevenson	Tardif
Tétreault	Thompson
Thorkelson	Tremblay (Québec—Est)
Tremblay (Lotbinière)	Valcourt
Van De Walle	Vankoughnet
Vézina	Vien
Vincent	Weiner
Wenman	White
Wilbee	Winegard
Worthy—107	

DÉPUTÉS «PAIRÉS»

nil/aucun

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare la motion rejetée.

M. Riis: Monsieur le Président, je devais être distrait. Je n'ai pas eu connaissance que nous votions sur cette motion. Si je m'étais prononcé, comme j'aurais dû le faire, au nom de mon groupe parlementaire, j'aurais voté en faveur de l'amendement. Mais j'ai raté ma chance.

Le président suppléant (M. Paproski): Cela nous arrive à tous, de temps à autre.

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)) propose: Que le projet de loi amendé soit agréé.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

Le président suppléant (M. Paproski): Conformément à l'ordre spécial pris le mardi 26 novembre 1991, la Chambre passe maintenant à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-4, Loi remaniant et modifiant la législation régissant les sociétés de fiducie et de prêt fédérales et comportant des mesures connexes et corrélatives, et des projets de loi C-19, C-28 et C-34 concernant les institutions financières.

* * *

SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET DE PRÊT

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)) propose: Que le projet de loi C-4, Loi remaniant et modifiant la législation régissant les sociétés de fiducie et de prêt fédérales et comportant des mesures connexes et corrélatives, soit lu pour la troisième fois et adopté.